Avis du Comité économique et social européen sur le thème «Relever les défis du changement climatique — Le rôle de la société civile»

(2006/C 318/17)

Le 19 janvier 2006, le Comité économique et social européen a décidé, conformément à l'article 29 paragraphe 2 de son Règlement intérieur, d'élaborer un avis sur *«Relever les défis du changement climatique — Le rôle de la société civile»*.

La section spécialisée «Agriculture, développement rural, environnement», chargée de préparer les travaux du Comité en la matière, a adopté son avis le 11 juillet 2006 (rapporteur: M. EHNMARK).

Lors de sa 429e session plénière des 13 et 14 septembre 2006 (séance du 14 septembre 2006), le Comité économique et social européen a adopté le présent avis par 59 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.

A. **Conclusions**

A.1 Le changement climatique est un processus qui ne peut être enrayé, du moins au cours des 15 à 20 prochaines années. C'est pourquoi nous devons apprendre à vivre avec ce phénomène, chercher des manières et des moyens d'atténuer ses effets et nous y adapter.

A.2 Le débat qui porte sur le changement climatique est trop focalisé sur la portée à grande échelle et sur les événements qui se produiront dans un futur éloigné. De toute évidence, il faut examiner les incidences actuelles et futures du changement climatique sur la vie quotidienne des citoyens. Ces problématiques doivent être abordées d'une autre manière, afin qu'elles deviennent plus compréhensibles et plus concrètes.

A.3 Les partenaires sociaux et la société civile organisée ont un rôle primordial à jouer pour ce qui est de présenter aux citoyens les problématiques liées aux changements climatiques. Au niveau local, ces acteurs peuvent promouvoir la discussion sur la manière dont les collectivités peuvent élaborer des mesures concrètes qui permettront de s'adapter au changement climatique.

A.4 De nombreuses catégories de la société seront affectées par le changement climatique. Le CESE a mis en évidence un certain nombre d'exemples. La conclusion générale qui en découle est que dans l'UE, les collectivités, les partenaires sociaux et la société civile organisée doivent s'engager davantage pour se préparer et s'organiser en vue des retombées du changement climatique.

A.5 Le CESE propose *que la société civile organisée et les partenaires sociaux lancent ensemble* un dialogue public d'envergure européenne qui porterait sur la question du changement climatique et plus particulièrement sur la manière dont celui-ci peut affecter la vie quotidienne. L'objectif premier de ce dialogue serait de sensibiliser l'opinion publique et de se préparer en vue des quinze à vingt prochaines années au cours desquelles l'actuel processus de changement climatique s'aggravera, quelle que soit l'attitude actuelle de l'humanité.

A.6 Le CESE propose que chaque État membre de l'UE définisse et/ou mette en place un bureau chargé de l'information et de la coordination en matière de changement climatique afin de promouvoir les liens entre les niveaux local, régional et national.

A.7 Le CESE déplore le fait que le changement climatique soit le plus souvent évoqué sous la forme de scénarios à long terme. Le changement climatique n'est plus essentiellement ni uniquement un problème qui se posera dans un futur éloigné.

Le changement climatique nous concerne tous, dès à présent.

1. **Introduction**

1.1 L'existence du changement climatique est largement reconnue, mais la nature et l'ampleur de son impact le sont moins. Cela est dû pour une part au fait que les connaissances fournies par la recherche et par les analyses de scénarios sont encore insuffisantes. La nature même du changement climatique explique également cette ignorance; il s'agit d'un phénomène dont la progression se fait à bas bruit, tout en étant ponctuée d'événements dramatiques de plus en plus fréquents. Par ailleurs, le débat public assimile souvent le changement climatique à un problème qui ne concerne que les autres, ce qui en explique également la méconnaissance. Enfin, l'accent mis sur les évolutions à grande échelle et sur les scénarios à long terme semble obscurcir les problèmes plus concrets affectant la vie quotidienne.

1.2 À ce titre, l'on peut citer l'exemple de la fonte de la calotte polaire. Ces derniers mois, les grands organes d'information ont été fascinés par les estimations (de l'Agence européenne de l'environnement — AEE) selon lesquelles cette fonte pourrait entraîner une montée de près de 13 mètres du niveau des océans. Le Gulf Stream constitue un autre exemple: si les mécanismes qui sont à l'origine de ce courant sont perturbés, cela pourrait avoir pour conséquence une baisse brutale des températures dans le Nord de l'Europe. Ces exemples ont beau être intéressants et essentiels, ils n'encouragent pas pour autant les gens à réagir au changement climatique de manière plus immédiate et plus concrète.

1.3 Il est important de souligner que le changement climatique auquel nous assistons actuellement et essayons de faire face n'est que la première manifestation d'un long processus. Dans les 15 à 20 prochaines années, les changements qui affectent

le climat vont s'aggraver, car l'humanité a produit — et continue à produire — suffisamment de substances nocives sous forme de gaz à effet de serre. C'est pourquoi il nous incombe de nous préparer et de nous adapter au changement climatique. Toutefois, les générations actuelles sont également responsables de la manière dont la situation évoluera au-delà des quinze à vingt prochaines années, car si elles agissent avec fermeté aujourd'hui, le changement climatique peut être atténué pour un avenir lointain. Les pourparlers menés dans le contexte de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC) et du protocole de Kyoto offrent une chance d'action à mener après 2012 qu'il convient de saisir. Si l'on ne profite pas de cette occasion, la situation climatique continuera à se dégrader et pour inverser cette tendance, il faudra mettre en œuvre des mesures bien plus draconiennes. Il n'est guère surprenant que de plus en plus de gouvernements estiment que le changement climatique constitue une priorité de premier ordre. Néanmoins, cela ne signifie pas que ces gouvernements réagissent à cette priorité par des actions concrètes.

1.4 Le débat sur le changement climatique est largement dominé par les gouvernements et par la communauté scientifique. Les ONG de défense de l'environnement fournissent un excellent travail mais les moyens dont elles disposent sont très restreints. Dans l'ensemble, les grandes organisations, syndicales et patronales par exemple, ne participent pas très activement au débat concernant les moyens d'affronter et d'atténuer le changement climatique. La société civile organisée devrait jouer un rôle clef, mais elle n'y semble pas disposée.

1.5 Le CESE est fermement convaincu que la préparation au changement climatique ainsi que le débat qui porte sur cette question doivent être étendus afin d'impliquer de manière active les partenaires sociaux et la société civile organisée dans son ensemble. Le changement climatique entre dans une phase où les objectifs visant à l'atténuer et à s'y adapter deviennent des enjeux quotidiens. Le changement climatique n'est plus (uniquement) un problème qui se posera dans un futur éloigné. Ce problème se pose également ici et maintenant. Il est par conséquent crucial que les partenaires sociaux et la société civile organisée s'investissent pleinement dans le débat qui porte sur le changement climatique et dans la préparation visant à s'adapter à ce phénomène.

1.6 Il est primordial que le débat actuel sur le changement climatique intègre davantage les approches contextualisées, qui prennent en compte la situation des citoyens et des collectivités locales. Or, il est nécessaire d'étudier la manière dont les citoyens peuvent contribuer à réduire les effets de l'actuel changement climatique, que ce soit en termes de coûts (coûts énergétiques notamment), d'assurances ou de préférences des consommateurs, pour ne mentionner que quelques exemples.

1.7 Le présent avis se propose tout d'abord d'examiner le rôle des partenaires sociaux et de la société civile organisée dans l'analyse, l'élaboration et la mise en œuvre de mesures destinées à relever les défis du changement climatique. Il met l'accent sur les moyens d'ordre économique, social et sur la cohésion, dans une approche ascendante concrète.

1.8 Il est important de mettre l'accent sur les quinze à vingt prochaines années car durant cette période, le changement climatique se poursuivra en raison de la situation que nous avons déjà engendrée. Il semble également évident qu'aujourd'hui, nous devons nous adapter aux effets premiers du processus tout en nous préparant à ceux qui se manifesteront plus tard.

1.9 De nombreux observateurs indiquent que la pléthore de rapports et d'informations concernant le changement climatique, de même que leur complexité, ne permettent pas aux citoyens d'obtenir les réponses souhaitées quant à la manière dont le changement climatique affecte et affectera leur vie quotidienne. Il existe une profusion d'informations concernant le changement climatique, ce qui représente un défi en matière de communication. Il s'agit là d'une situation qui requiert une volonté politique, car certaines des mesures inévitables à prendre entraîneront très certainement des inconvénients qui affecteront la vie quotidienne.

1.10 Il convient de souligner qu'un certain nombre d'études très enrichissantes sont menées. Le Programme européen sur le changement climatique, qui est actuellement dans sa seconde phase, en fait partie. Dans le cadre de ce programme, plusieurs groupes de travail ont vu le jour pour traiter des questions relatives à l'échange des quotas d'émission, à l'offre et à la demande dans le secteur de l'énergie, aux transports, à l'industrie, à l'agriculture et la sylviculture, pour ne citer que quelques exemples. Le second Programme sur le changement climatique, lancé par la Commission européenne en octobre 2005, comprend de nouveaux groupes de travail sur l'adaptation, le piégeage et le stockage géologique du dioxyde de carbone, l'aviation et l'approche intégrée des émissions de CO_2 des véhicules utilitaires légers, ainsi que des groupes examinant la mise en oeuvre des actions précédentes. L'un dans l'autre, les deux programmes sur le changement climatique fournissent de nombreuses analyses et informations ainsi que les bases d'un certain nombre de décisions du Conseil.

1.11 Il faut continuer à développer le Programme sur le changement climatique, car il existe un besoin très répandu d'informations plus concrètes et notamment d'exemples plus nombreux relatant des initiatives qui ont été couronnées de succès. De plus, la gestion des problèmes liés au changement climatique implique la participation active des acteurs concernés et des citoyens eux-mêmes. La Commission européenne ayant ressenti cette nécessité, elle a lancé une importante campagne d'information et de communication. On ne peut que se féliciter d'une telle initiative. Toutefois, il convient de déployer des efforts supplémentaires en matière d'information, efforts impliquant tous les États membres et permettant de coordonner les actions menées aux niveaux européen, national et local et, surtout, de sensibiliser l'opinion publique.

2. **L'ampleur des défis du changement climatique**

2.1 Le changement climatique aura de profondes répercussions dans divers secteurs des sociétés modernes. Ses effets ne se limiteront pas aux conditions climatiques extrêmes. Parmi les nombreuses conséquences de ce phénomène figurent entre autres les inondations, les feux de forêt, les dégâts causés aux infrastructures, les restructurations agricoles, les problèmes liés à la qualité de l'air notamment dans les zones urbaines, les difficultés concernant l'approvisionnement énergétique, les restrictions portant sur l'utilisation de l'eau ainsi que l'impact subi par l'industrie, principalement manufacturière. L'aménagement urbain et l'introduction de nouvelles solutions architecturales peuvent être ajoutés à cette liste.

2.2 L'on commence à peine à prendre conscience de la quantité de secteurs transversaux qui seront touchés par le changement climatique. Le soutien du public, indispensable à l'effort qui devra être fourni, n'émerge que lentement.

2.3 Dans de nombreux cas, les actions spécifiques dont sera constituée la lutte contre le changement climatique auront un impact certain, et entraîneront parfois des désagréments pour la vie quotidienne des citoyens.

2.4 Il existe ici un parallèle évident avec l'actuel débat portant sur la stratégie européenne en matière de développement durable. Dès les prémices de ce débat, il s'est avéré que l'opinion publique ignore les réels efforts qui devront être consentis afin de rendre le développement durable possible tant dans l'Union européenne qu'au niveau mondial. Les futurs défis en matière de développement durable ont été décrits comme devant mener à de profondes transformations des modes de travail et de fonctionnement propres à nos sociétés ([1]).

2.5 La lutte contre le changement climatique fait évidemment partie intégrante des efforts à fournir en vue du développement durable. Cette lutte, à l'instar de tous les efforts visant au développement durable, doit être concrète et pragmatique.

2.6 La stratégie de Lisbonne est parfois évoquée comme la concrétisation d'un projet de développement durable, prenant la forme d'une phase initiale de dix ans. Elle repose sur des piliers économiques, sociaux et environnementaux. On oublie souvent que dès son origine, la stratégie définissait des objectifs très ambitieux en matière d'environnement, de changement climatique et, d'une manière générale, de développement durable. De ce fait, les mesures de lutte contre le changement climatique ne peuvent faire l'objet d'un débat totalement séparé. La question du changement climatique constitue un élément essentiel d'une vision plus vaste et elle est étroitement liée à la nécessité générale d'agir.

2.7 Dans le débat sur la stratégie de Lisbonne, une observation revient de manière récurrente, à savoir que les États membres et leurs gouvernements n'ont pas privilégié de manière suffisante la réalisation des actions et des investissements qu'ils avaient convenus. On peut soutenir à cet égard que l'impact de la stratégie de Lisbonne sur les citoyens n'est ni véritablement direct ni totalement tangible. En revanche, les effets du changement climatique, parmi lesquels les catastrophes naturelles, sont souvent largement ressentis par les citoyens. Ces derniers auront par conséquent à se préparer convenablement à l'avance en vue d'atténuer de tels effets.

2.8 Le changement climatique est souvent décrit uniquement en termes de pertes financières, ce qui ne donne pas une vision d'ensemble du phénomène. Les aspects sociaux du changement climatique doivent être pleinement reconnus. Le risque encouru par les citoyens de perdre leurs foyers ou leurs emplois ne constitue pas l'unique enjeu. Un autre défi consistera à assumer des coûts plus élevés en matière d'énergie, de loisirs et de vacances. Il conviendra en outre d'inciter les citoyens à changer leurs habitudes de consommation. Enfin, parmi les nombreux aspects de ce phénomène, il faut noter que l'adaptation au changement climatique risque d'engendrer de nouveaux déséquilibres socio-économiques qui auront un impact négatif sur les citoyens habitant dans les régions éloignées ou ayant un faible revenu disponible.

([1]) Voir la déclaration de M. ROCARD lors du forum des acteurs du développement durable organisé par le CESE en avril 2001.

2.9 Le CESE souligne l'importance qui doit être accordée à la cohésion sociale dans le cadre de la lutte contre le changement climatique. En évoquant de nombreux facteurs économiques afin de convaincre les citoyens, il ne faut cependant pas omettre les éventuels effets négatifs dans le domaine social. De même, les autres instruments permettant d'affronter le changement climatique ne doivent pas être mobilisés au détriment de la cohésion sociale. Cela prouve à quel point il est essentiel d'associer la société civile organisée à l'ensemble du processus de lutte contre le changement climatique.

2.10 Il convient d'étayer l'analyse de l'impact du changement climatique sur le monde du travail. En réponse à ce phénomène, les entreprises devront non seulement passer à des méthodes de production qui permettent des économies d'énergie et préservent les ressources naturelles, mais aussi déplacer leurs unités de production en fonction de la disponibilité de ressources énergétiques renouvelables et bon marché. Dans le cadre de ce passage vers de nouvelles méthodes de production et sphères d'activité, de nouvelles exigences en matière de formation professionnelle et d'éducation tout au long de la vie seront mises en évidence chez les salariés. Le dialogue social devrait, et ce en particulier à l'échelon européen, mettre en lumière l'impact social du changement climatique et notamment son incidence sur le monde du travail. Les partenaires sociaux présents au niveau européen, doivent faire figurer le changement climatique au rang de leurs priorités. À cet égard, il importe de souligner qu'en soi, le fait d'atténuer le changement climatique ne comporte pas de risques de chômage. Au contraire, les effets du changement climatique peuvent être une source de création d'emplois (cf. 2.13).

2.11 Les consommateurs ressentiront bientôt les effets du changement climatique, dans la mesure où celui-ci conduira inévitablement à la modification de leurs habitudes de consommation, aussi bien en matière d'alimentation, de transports, de logement que de vacances. Parallèlement, ils sont également les acteurs potentiels de la réduction des effets de ce phénomène et contribueront ainsi à fournir une base à partir de laquelle seront mises en œuvre des actions destinées à mettre fin au changement climatique. Le meilleur moyen d'aboutir à des schémas de production durables passe certainement par un mouvement de consommateurs qui soit établi, solide et à même d'atteindre les citoyens. Dans le cadre de la réduction de l'impact du changement climatique sur les citoyens, les consommateurs doivent être considérés comme les acteurs de premier plan qu'ils sont ou qu'ils sont susceptibles de devenir.

2.12 Les catastrophes météorologiques subies par les autres pays, qui engendrent des coûts humains et matériels énormes, traduisent la dimension mondiale du changement climatique. Les maladies tropicales peuvent affecter de nouvelles régions en raison du changement climatique, ce qui s'ajoute aux défis à venir. Ce dernier mettra à épreuve la solidarité entre les peuples et les nations. Les pays industrialisés devront renforcer leurs capacités à fournir du soutien et de l'aide. Il ne faut pas oublier que dans les pays en développement en particulier, les populations pauvres sont généralement celles qui souffrent le plus des changements climatiques. Au niveau mondial, la dimension sociale du changement climatique a une importance primordiale; dans ce domaine, il est possible de faire beaucoup pour résoudre des problèmes qui risqueraient autrement de se multiplier aisément.

2.13 Le débat qui porte sur le changement climatique évoque souvent les menaces ainsi que les faiblesses. Les mesures destinées à atténuer ce changement sont néanmoins porteuses d'une chance. La nécessité de trouver des modes de production et de transport à faible demande énergétique ne cesse de s'accentuer et ouvre un nouveau et vaste domaine à la recherche, au développement de nouvelles technologies ainsi qu'à la commercialisation de nouveaux produits. Cela devrait constituer un élément essentiel de la réponse que l'UE apportera aux défis du changement climatique. L'initiative de la Commission européenne pour une politique industrielle intégrée devrait accorder une très large priorité à la promotion et à l'organisation du développement de technologies respectueuses de l'environnement. À cet égard, les petites et moyennes entreprises peuvent également jouer un rôle essentiel.

2.14 Les efforts visant à affronter et à atténuer le changement climatique peuvent soulever des questions inattendues. À titre d'exemple: la nouvelle importance accordée à la production d'éthanol à partir de produits agricoles s'est traduite par des succès dans certains pays. De ce fait, l'utilisation de certaines cultures, telles que le maïs, est de plus en plus étroitement liée à la production d'éthanol. Néanmoins, ces mêmes cultures ont une importance cruciale pour l'aide alimentaire destinée aux zones de famine de pays en développement. Cet exemple montre à quel point il est important d'éviter des solutions unilatérales.

2.15 L'ampleur du défi à relever est illustrée par cette citation: «La science nous indique que nous devrions chercher à limiter la future augmentation de la température moyenne de la planète à 2°C au-dessus des niveaux préindustriels afin de limiter les dommages. L'objectif "2°C" réclame des politiques destinées tant à s'adapter au changement climatique qu'à l'atténuer. Malgré la mise en oeuvre des politiques déjà adoptées, les émissions planétaires s'accroîtront vraisemblablement dans les vingt prochaines années et des réductions mondiales d'au moins 15% des émissions d'ici 2050 par rapport aux niveaux de 1990 sembleraient nécessaires, requérant des efforts conséquents» (communication de la Commission: «Vaincre le changement climatique planétaire» ([2])). Il faut savoir que la fin de la citation est bien en dessous de la vérité! Cela montre toutefois à quel point il est important d'ancrer le processus aux niveaux local et régional, auprès des citoyens.

3. **Dix secteurs nécessitant une intervention de la société civile**

3.1 Dans les domaines de l'aménagement des villes et des collectivités locales, des progrès considérables peuvent être réalisés en matière d'atténuation du changement climatique et d'économies d'énergie. L'aménagement urbain, s'il est bien conçu, devrait inclure des projets de logement et de transport qui soient favorables à l'environnement. Des études ont confirmé que l'orientation des bâtiments dans le paysage ou à l'intérieur de la collectivité ([3]) a une influence très positive sur la consommation énergétique de cette dernière. Les solutions architecturales sont importantes car elles peuvent assurer une utilisation maximale de l'énergie solaire et l'isolation des bâtiments. De plus, le fait de privilégier ces solutions contribue de manière significative à donner un caractère convivial et socialement fonctionnel aux villages, aux banlieues et aux zones urbaines. Il est primordial que les partenaires sociaux et la société civile organisée soient associés à un stade précoce à l'aménagement des villes et des collectivités locales.

3.1.1 Compte tenu de la rapidité du changement climatique, la Commission européenne devrait lancer des consultations avec les collectivités territoriales et les autres acteurs concernés au sujet des lignes directrices pour l'aménagement urbain. Le CESE propose que la Commission élabore des documents d'information de base, ainsi que des lignes directrices portant sur les solutions existantes qui se sont avérées efficaces en matière d'aménagement du territoire.

3.2 La lutte contre le changement climatique mettra fortement en évidence la nécessité de moderniser et d'isoler les immeubles déjà construits ou nouveaux, ainsi que la nécessité de privilégier l'emploi de l'ensemble des techniques et des matériaux permettant de réaliser des économies d'énergie. Les matériaux de construction, notamment en ce qui concerne l'isolation thermique, constituent un domaine nécessitant des efforts supplémentaires. Il ne s'agit pas uniquement d'améliorer l'efficacité des systèmes de chauffage, mais également de mieux isoler les logements contre les températures extérieures, tant élevées que basses. L'expérience de la canicule en Europe il y a quelques années doit rester dans les mémoires. Il conviendrait de recourir à des incitations fiscales pour encourager les propriétaires privés à revoir l'isolation de leur maison ou appartement. Le CESE recommande l'instauration d'un système de certificats de performance énergétique, de sorte à faire bénéficier les consommateurs de toutes les informations pertinentes sur le coût de la vie dans une maison ou un appartement donnés.

3.3 Le transport routier est en forte croissance dans l'UE. Les systèmes ferroviaires peuvent difficilement rivaliser avec la route en termes de livraison rapide de porte à porte. Cette tendance ne peut continuer, tant du fait des émissions de CO_2 que du prix croissant du carburant. Pour que la lutte contre le changement climatique puisse être gagnée, il est indispensable de dissocier croissance du PIB et augmentation du trafic routier. Les mesures concrètes qui permettront d'y parvenir n'ont pas encore été identifiées. La mise en place d'un système de fret ferroviaire rapide constituerait une solution logique, particulièrement dans l'Union élargie. L'augmentation de la quantité de marchandises transportées par voie ferroviaire exigera d'énormes investissements. Dans une certaine mesure, les prix peuvent encourager le fret ferroviaire. Pour les consommateurs, il est essentiel que la distribution des produits alimentaires soit rapide et efficace. L'industrie, quant à elle, souhaite bénéficier de livraisons régulières, efficaces et sans retard. Parallèlement, les axes autoroutiers surchargés sont d'importants pollueurs. Des véhicules et des poids-lourds vieillissants aggravent la pollution. Il est difficile d'apporter une solution aux problèmes de transport dans la perspective globale du changement climatique. Il faut, au contraire, développer une stratégie polyvalente combinant des mesures de soutien pour les solutions ferroviaires et la poursuite des travaux de recherche et de développement ayant pour objectif de concevoir des poids lourds fonctionnels et respectueux de l'environnement pouvant fonctionner avec des carburants de substitution. Il est important que les consommateurs connaissent le véritable coût de transport de chaque bien.

([2]) COM(2005) 35 final, p. 8.
([3]) Par exemple le projet de construction d'habitations à Fribourg.

3.4 Le secteur des voyages et des loisirs sera confronté à l'augmentation permanente des prix de l'énergie, ce qui aura des conséquences aussi bien sur le transport routier que sur le transport aérien. Le prix de l'essence a rapidement augmenté au cours des dernières années et il représente actuellement un argument de poids encourageant les consommateurs à opter pour de nouvelles solutions. L'intérêt des consommateurs pour les véhicules plus petits et plus efficaces énergétiquement croît rapidement, ce qui constitue un signe très prometteur. Il s'agit en fait de l'une des situations où, dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, deux parties à la fois sont gagnantes: les voitures deviennent plus petites et moins polluantes et un énorme marché mondial émerge, qui proposera ce type de voitures et de solutions. Les incitations fiscales en faveur de l'utilisation de carburants de substitution donnent également des résultats prometteurs, comme en témoignent les expériences réalisées dans certains pays.

3.5 Le volume de trafic pendulaire en entrée et en sortie des grandes villes devra donc faire l'objet d'une attention particulière. L'expansion rapide des zones urbaines, tant dans l'UE que dans d'autres parties du monde, rend urgente la nécessité de mettre en place de nouvelles approches concernant le trafic pendulaire et le transport de marchandises. Le fait de faire payer les automobilistes qui entrent dans les centres-villes s'est avéré globalement positif, lorsqu'il va de pair avec des investissements conséquents en faveur de transports publics rapides et pratiques. Si l'on prend des mesures à l'encontre de l'utilisation des voitures sans offrir de solutions comparables en échange, on risque simplement de provoquer un tollé dans la population. Les citoyens lutteront pour leur droit d'utiliser leur voiture comme moyen de transport si les alternatives proposées ne sont pas convenables. Les avis exprimés par la société civile organisée peuvent apporter une contribution importante dans ce contexte.

3.6 Les défis mentionnés ci-dessus relèvent également de la question plus vaste portant sur la réduction des importations et de l'utilisation des combustibles fossiles dans l'Union européenne. Les incertitudes liées à la garantie de l'approvisionnement en combustibles fossiles à l'hiver 2005/2006 ont confirmé l'urgence de trouver de nouvelles solutions. Certains États membres lancent des programmes ambitieux de réduction drastique de l'utilisation des combustibles fossiles et cherchent davantage d'alternatives renouvelables et de nouvelles politiques de promotion de l'utilisation de solutions efficaces énergétiquement. Dans certains pays, tels que la Suède, les gouvernements ont lancé des études sur la façon de réduire radicalement les importations de combustibles fossiles. La Commission devrait lancer des consultations avec les acteurs concernés et les gouvernements des États membres sur les nouveaux efforts de réduction drastique des importations communautaires de combustibles fossiles. Avant la fin de la décennie, il conviendrait que tous les États membres de l'UE aient entrepris des initiatives destinées à identifier des manières et des moyens permettant de réduire de manière considérable leurs importations et leur utilisation de combustibles fossiles. Il pourrait s'agir d'une contribution majeure au prochain programme de Kyoto, qui participerait à arrêter le changement climatique sur le long terme. Ces actions offriraient également des opportunités technologiques et industrielles de premier plan à l'Union européenne. La société civile organisée profiterait considérablement de tels efforts.

3.7 L'agriculture et, par conséquent, les prix des produits alimentaires, seront directement affectés par le changement climatique et ses conséquences sur les prix de l'énergie. Dans l'UE, la désertification des zones méridionales nécessitera des mesures de soutien adaptées, au titre de la solidarité dans le cadre de la PAC. La Commission devrait lancer des études sur les conséquences du changement climatique sur l'agriculture de l'UE, à partir de rapports et d'analyses réalisés au niveau national. Il est nécessaire de souligner l'importance de la recherche pour continuer à réduire l'utilisation des intrants («inputs») dans les pratiques agricoles et à développer des substituts aux dérivés du pétrole fabriqués à partir de matières premières agricoles. Quant au rôle de l'agriculture dans la diversification de l'approvisionnement énergétique, il pourrait gagner en importance. Enfin, il serait opportun d'encourager les agriculteurs à produire leurs propres sources d'énergie.

3.8 Les défis que devra relever l'industrie constituent un autre domaine dans lequel la planification et l'adaptation sont indispensables. La question ne concerne pas uniquement les industries des zones de plaine où les inondations peuvent être (ou seront) un véritable problème. Pour l'industrie, il est essentiel de trouver des solutions harmonieuses et efficaces aux besoins en matière de fret. Le changement climatique pourrait compliquer l'approvisionnement en matières premières. L'approvisionnement en énergie (à un coût raisonnable) est indispensable. Mais le changement climatique crée aussi de nouvelles opportunités pour l'industrie: le marché mondial des technologies d'économie d'énergie sera immense. L'avenir se présente bien pour les entreprises qui ont la capacité d'investir dans le développement de ces technologies.

3.9 La planification en vue de l'adaptation est également importante pour les questions concernant le lieu de travail. L'avènement de nouvelles technologies économes en énergie et de méthodes de production mettant en œuvre ces technologies va engendrer une demande de renforcement des qualifications et compétences. Certaines nouvelles technologies feront peser de lourdes charges sur la main-d'œuvre, par exemple les nanotechnologies. Les prix croissants de l'énergie ont également une influence sur les questions concernant le lieu de travail: les salariés seront de plus en plus intéressés par les possibilités de télétravail, ce qui nécessite des améliorations techniques au niveau des TIC, notamment des réseaux à large bande.

3.10 La gestion des catastrophes constitue une autre question importante dans le contexte du changement climatique. Les catastrophes météorologiques sont de plus en plus fréquentes et ont des conséquences de plus en plus importantes. Il conviendrait de créer au sein de l'UE un organe de réponse aux catastrophes qui serait en mesure de fournir une assistance immédiate. De telles unités existent déjà dans un certain nombre d'États membres, mais il conviendrait d'étendre cela à l'ensemble des États membres et d'assurer un certain niveau de coordination et de coopération. L'UE serait ainsi en mesure de venir en aide aux victimes des catastrophes météorologiques, non seulement sur son territoire mais également ailleurs dans le monde.

3.11 Les catastrophes causées par des conditions météorologiques extrêmes impliquent également de fortes contraintes en matière d'aide financière, qui provient principalement des compagnies d'assurance. La fréquence des catastrophes météorologiques renforcera les contraintes qui pèsent sur le secteur de

l'assurance, avec les conséquences que cela comporte en ce qui concerne le coût des assurances pour les citoyens. La Commission devrait réaliser une étude à ce sujet, afin de préserver le bon fonctionnement du système d'assurance à long terme.

4. Adaptation et atténuation, mais comment et à quel niveau?

4.1 Informer l'opinion publique du changement climatique et de ses retombées constitue une tâche énorme. Pour ce faire, il est essentiel d'adopter une démarche équilibrée et quelque peu pragmatique en matière de sensibilisation des citoyens: il ne s'agit pas tant de les effrayer que de mettre l'accent sur le travail concret qui doit être accompli afin d'offrir à tous une qualité de vie durable.

4.2 Le CESE propose que tous les États membres de l'UE créent des bureaux de contact, d'information et de coordination ayant la capacité nécessaire pour fournir des services de conseil et pour réaliser des études sur l'adaptation au changement climatique et sur l'atténuation de ce changement. Une grande partie du travail de ces bureaux devrait être consacrée à l'échange d'expériences avec les autres États membres et à la diffusion de ces informations dans la société civile et auprès des collectivités locales. Le contact avec les collectivités locales, les partenaires sociaux et la société civile organisée aurait une importance toute particulière, de même que le contact avec l'industrie et les entreprises.

4.3 Le CESE propose de lancer, à l'échelle communautaire, un dialogue sur le changement climatique afin de trouver les moyens d'éviter que le climat ne continue à changer et de prendre des mesures en vue de s'adapter aux changements qui sont déjà survenus. Ce dialogue devrait être soutenu par les institutions européennes, mais l'organisation des travaux concrets devrait incomber aux communes, aux établissements d'enseignement, aux syndicats, aux organisations patronales, aux organisations représentant les agriculteurs, les consommateurs, et d'autres catégories encore. Le CESE souhaite participer activement à ce dialogue et offrir un lieu de rassemblement des échanges et évaluations sur ce sujet.

4.4 Le CESE souhaite exprimer sa satisfaction concernant le vaste programme communautaire d'information et de communication sur le changement climatique lancé par la Commission européenne. Ce programme contribuera de manière significative à sensibiliser l'opinion à la problématique du changement climatique. Le dialogue sur le changement climatique proposé par le CESE vise les collectivités locales, les régions ainsi que les États, et il accorde une importance spécifique tant aux partenaires sociaux qu'à la société civile organisée. Ces deux programmes se compléteraient de manière constructive.

4.5 La diffusion d'informations concernant les exemples de bonnes pratiques, provenant entre autres de pays qui s'efforcent d'élaborer des plans d'action afin de réduire leur dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles, constituerait une part essentielle du dialogue sur le changement climatique. D'autres types d'exemples pourraient être évoqués, notamment les solutions mises en œuvre par certaines métropoles (Londres et Stockholm ne sont que deux exemples parmi d'autres) afin de réduire l'utilisation des voitures dans le cadre du trafic pendulaire à destination des centres villes.

4.6 Le dialogue devrait débuter à l'hiver 2006/2007. Il n'est pas utile de fixer une date-butoir. Ce dialogue devrait être étroitement lié aux efforts déployés pour communiquer la perspective d'un développement durable. Les questions relatives au changement climatique offriront de toute évidence l'opportunité de donner davantage de poids à la thématique du développement durable.

4.7 Il sera impossible de mener un dialogue sur le changement climatique avec les citoyens sans la participation claire et continue des acteurs concernés aux niveaux local et régional. Il conviendrait de prévoir un soutien financier pour la programmation des actions et les échanges de points de vues. De toute évidence, les collectivités, la société civile organisée ainsi que les partenaires sociaux auront besoin de temps pour renforcer leurs capacités.

4.8 En 2012, les Nations unies organiseront une conférence de suivi sur le développement durable, dans le sillage des conférences de Rio (1992) et de Johannesburg (2002). Le CESE recommande vivement que cette prochaine conférence qui se tiendra en 2012 se concentre plus particulièrement sur le changement climatique et sur son impact global. La coopération qui s'est mise en place entre le CESE et l'OIT, ainsi qu'entre le CESE et le Conseil économique et social des Nations unies, créera des possibilités de réalisation d'études conjointes sur les effets du changement climatique à l'échelle mondiale. Cette coopération facilitera aussi la mise en évidence de la manière dont les partenaires sociaux et la société civile organisée pourraient être des parties prenantes actives dans la lutte contre le changement climatique.

5. Les instruments destinés à promouvoir la prise de conscience et le soutien

5.1 La sensibilisation des citoyens au changement climatique et à ses conséquences relève au premier chef de la responsabilité des autorités locales, régionales et nationales et doit s'accompagner du soutien des institutions européennes et d'initiatives au niveau communautaire. Elle ne doit pas proposer des réponses préformatées mais adopter une approche du bas vers le haut en invitant les citoyens à présenter leurs propres solutions.

5.2 Parmi les organisations de la société civile, le rôle des associations de consommateurs sera essentiel en ce qui concerne la mobilisation des consommateurs, leur engagement et leur motivation. En effet, ceux-ci exercent ou peuvent exercer une pression considérable sur le marché par l'intermédiaire des biens et services qu'ils consomment. C'est un défi de taille pour les mouvements de consommateurs européens.

5.3 Les partenaires sociaux auront un rôle particulier à jouer pour ce qui est d'analyser l'impact du changement climatique sur la vie professionnelle et de proposer des stratégies destinées à en atténuer les effets ou permettant de s'y adapter. La dimension sociale de la lutte contre le changement climatique est un élément crucial de toute cette entreprise.

5.4 Il sera impossible de vaincre le changement climatique sans le soutien et la coopération active de l'industrie et des entreprises. L'industrie peut jouer un rôle déterminant en intégrant le problème du changement climatique dans les processus de planification, de production, de commercialisation et d'évaluation. Le fait d'inscrire de plus amples informations concernant leurs travaux sur le changement climatique dans leurs rapports annuels pourrait bénéficier aux industries. S'investir dans la problématique du changement climatique peut s'avérer être un concept commercial efficace.

5.5 Lors des débats consacrés au changement climatique, de nombreux observateurs se déclarent favorables à différentes formes de taxes ou d'incitations financières. Ils est certain que ce type de motivations est à même de produire des résultats très concrets, mais il convient de les appliquer avec une certaine prudence. Par exemple, les taxes sur les carburants automobiles auront un impact social négatif sur les habitants des zones à faible densité de population. Quant aux systèmes qui consistent à faire payer une taxe aux automobilistes qui pénètrent en centre-ville, ils ont une influence positive sur l'état général de la circulation, mais doivent cependant s'accompagner de nouveaux investissements en matières de transports publics. Dans le cas contraire, de nouveaux déséquilibres socio-économiques risquent de s'instaurer entre les personnes qui pourront payer cette taxe et continueront d'utiliser leur véhicule, et celles qui en seront incapables et devront avoir recours à un système de transports en commun qui peut être plus ou moins efficace.

5.6 La mise en place de processus de gestion environnementale tels que le système de gestion et d'audit environnemental (EMAS), institué sur une base volontaire par le règlement (CE) nº 761/2001 du Parlement européen et du Conseil, permettrait également de sensibiliser l'opinion. L'objectif des EMAS est de reconnaître et de récompenser les organisations qui dépassent les normes légales minimales en ce domaine et améliorent constamment leurs performances environnementales.

5.7 L'utilisation des EMAS permet aux différentes organisations et institutions d'expérimenter des solutions concrètes en matière de mesure et de réduction des conséquences environnementales de diverses activités telles que, par exemple, l'utilisation d'énergie et de matériaux ou les déplacements en voiture, en train ou en avion. Le Comité économique et social européen pourrait envisager une utilisation des EMAS, et notamment étudier la possibilité, en premier lieu, d'un calcul des émissions que provoquent les déplacements effectués pour se rendre aux réunions, et ensuite, la mise en place de mesures compensatoires (cf. les quelques calculs préliminaires figurant en annexe).

5.8 Une autre proposition est actuellement débattue; il s'agirait de calculer la part du coût de transport dans le coût total d'un bien. Cela pourrait apporter aux consommateurs davantage d'information de base pour choisir entre deux biens équivalents.

6. **Un défi pour la société civile**

6.1 Depuis les conférences mondiales de Rio et de Johannesburg, la société civile organisée au niveau européen a inclus les questions liées au développement durable dans ses travaux.

6.2 La société civile organisée dispose d'une occasion unique de jouer un rôle précieux dans le dialogue européen sur le changement climatique qui est proposé. Cette contribution pourrait porter sur cinq points essentiels:

— participer de façon active à la sensibilisation sur le changement climatique et ses effets;

— mobiliser les consommateurs et d'autres groupes d'importance majeure pour qu'ils adoptent des préférences claires de consommation qui tiennent compte de l'impact sur le changement climatique;

— lancer, améliorer et soutenir des nouveaux programmes de planification urbaine, y compris en matière de logement, de transports, et de déplacements pendulaires;

— oeuvrer en tant que canal de communication entre les citoyens et les pouvoirs publics, en vue d'atténuer les changements climatiques et, à plus long terme, de mettre un terme aux processus actuels;

— coopérer avec la société civile d'autres pays et groupements régionaux afin de mettre en place des mesures constructives propres à atténuer les effets du changement climatique.

6.3 Conformément aux recommandations du Conseil européen, le CESE a mis en place un réseau interactif rassemblant tous les conseils économiques et sociaux des États membres. Ce réseau s'attache particulièrement à la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne.

6.4 Le CESE se déclare favorable à une extension du réseau qui permettrait de prendre en compte des questions liées au changement climatique ainsi que les solutions proposées par l'UE pour en contrer les effets.

Bruxelles, le 25 septembre 2006.

La Présidente
du Comité économique et social européen
Anne-Marie SIGMUND